

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de l'Estrie et de la Montérégie

Longueuil, le 6 décembre 2016

**Objet : Demande d'accès n° 2005 93235- Lettre
réponse**

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 2 novembre dernier, concernant les documents relatifs à la plainte du 23 février 2016 du lieu agricole X2016691.

Vous trouverez en pièce jointe le document demandé. Il s'agit de :

- Rapport de l'inspection du 30 mars 2016 (7 pages).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le soussigné, analyste responsable de votre dossier, par courriel à l'adresse fabrice.tremblay@mddelcc.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Fabrice Tremblay, répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (2)

1 Identification

| | | |
|------------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Date de l'inspection : 2016-03-30 | Heure d'arrivée : 13 h 30 | Heure de départ : 14 h 20 |
| Inspecteur : Annie-Claude Bessette | Accompagné de : | |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| N° intervention : 301023227 | Type d'intervention : Inspection |
| N° gestion documentaire : 7552-16-01-0920301 | N° du rapport d'inspection : 401341435 |
| N° demande : 200451801 | Type de demande : Plainte à caractère environnemental |
| But de l'inspection : Vérifier le bien-fondé d'une plainte de stockage de MRF - Rivière-Beaudette | |

Lieu inspecté

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Nom du lieu : Sylvain Aumais | |
| Nom usuel du lieu : Ferme Denis et Sylvain Aumais S.E.N.C.; Aumais, Sylvain | |
| N° du lieu : X2016691 | Type de lieu : lieu d'épandage |
| Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 592, chemin Sainte-Claire Rivière-Beaudette (Québec) J1P 1R0 | |
| Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,217500000000;-74,324166666700 | |

Intervenant du lieu

| Nom | Fonction | Adresse postale (si différente du lieu) | No intervenant SAGO |
|-------------------------|-------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------|
| Monsieur Sylvain Aumais | exploitant/propriétaire | 805, chemin Sainte-Claire Rivière-Beaudette (Québec) J0P 1R0 | Y2012883 |

Conditions météo

| |
|---------------|
| Nuageux, 10°C |
|---------------|

Personnes rencontrées SO

Plainte SO

Plaignant rencontré : oui non

Photos numériques

| | |
|--------------------------------------------|------------------------------------------|
| Nombre de photos prises sur le terrain : 7 | Nombre de photos annexées au rapport : 6 |
|--------------------------------------------|------------------------------------------|

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Annie-Claude Bessette avec un appareil photo de type Sony, Cyber-Shot, DCSTF1. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\besan01\7552-16-01-0920301\2016-03-30

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

| | Numéro | Titre |
|-------------------------------------------|--------|---------------------------|
| <input type="checkbox"/> Croquis | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Plan | 01 | Plan et photo |
| <input type="checkbox"/> Carte | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autre | 02 | Rôle d'évaluation foncier |

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

Une plainte a été logée au MDDELCC le 24 février 2016 concernant l'entreposage de matières résiduelles fertilisantes (MRF) sans certificat d'autorisation.

Avant d'effectuer l'inspection, j'ai consulté Mme Sarah Pomerleau et M. Stéfanos Bitzakidis de la direction régionale de l'analyse et de l'expertise (DRAE) car une demande de certificat d'autorisation (CA) a été déposée au MDDELCC concernant la valorisation de MRF concernant l'exploitant visé par la plainte. Une consultation des plans de ferme déposés avec la demande de CA a été faite. M. Bitzakidis me fait part que M. Aumais agirait à titre d'intermédiaire dans le domaine des MRF.

3 Description de l'inspection

Arrivée à Rivière-Beaudette, J'emprunte tout d'abord la voie de service de l'autoroute du Souvenir et je me dirige vers le 592, rang Ste-Claire afin de vérifier la présence de MRF dans les champs. Un petit amas est constaté dans le milieu de l'une des parcelles. J'emprunte ensuite le chemin de la Frontière afin de vérifier les autres parcelles. Aucun amas n'est présent dans les autres parcelles (voir photos #1, #5 et #6).

Je me rends donc à l'amas observé à partir du rang Ste-Claire. Arrivée sur place, je constate :

- La présence d'un petit amas de couleur, gris-brunâtre et plus pâle sur le dessus. (voir photo #4)
- La texture de la matière ressemble à de la terre noire un peu granuleuse (voir photo #4)
- Aucun écoulement provenant de l'amas n'est constaté;
- La présence de 2 balles de pailles; (voir photo #3)
- La présence de petit amoncellement de copeaux de bois (Voir photo #3)
- Aucune odeur n'est dégagée par l'amas.

Je prends une coordonnée G.P.S. de l'emplacement. N 45°12'49.8 W 074°19'49.8 précision +/- 3m

Je me rends à la résidence de l'exploitant mais il n'y a personne.

Fin de l'intervention

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

4 avril 2016 : Je communique avec M. Sylvain Aumais afin de l'informer de mon inspection réalisé le 30 mars 2016 et je lui demande la provenance de l'amas et la nature de la matière. Il me mentionne qu'il s'agit de résidus de fond de silos provenant de ses silos.

5 Conclusion

Aucun manquement constaté lors de l'intervention.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.

Rédigé par : Annie-Claude Bessette

Signature : 

Date de signature : 2016-04-05

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Josée Riendeau

Fonction : Chef d'équipe secteur agricole

Signature : 

Date : 2016/04/26

Commentaires :



DSC00969 (800x600).jpg

01: Vue des parcelles parcourues à partir du chemin de la frontière



DSC00970 (800x600).jpg

02 : Vue de l'amas de MRF



DSC00971 (800x600).jpg

03 : Vue d'ensemble : Les flèches indiquent la présence des balles et des copeaux de bois



DSC00972 (800x600).jpg

03 : Vue de plus près de l'amas de MRF



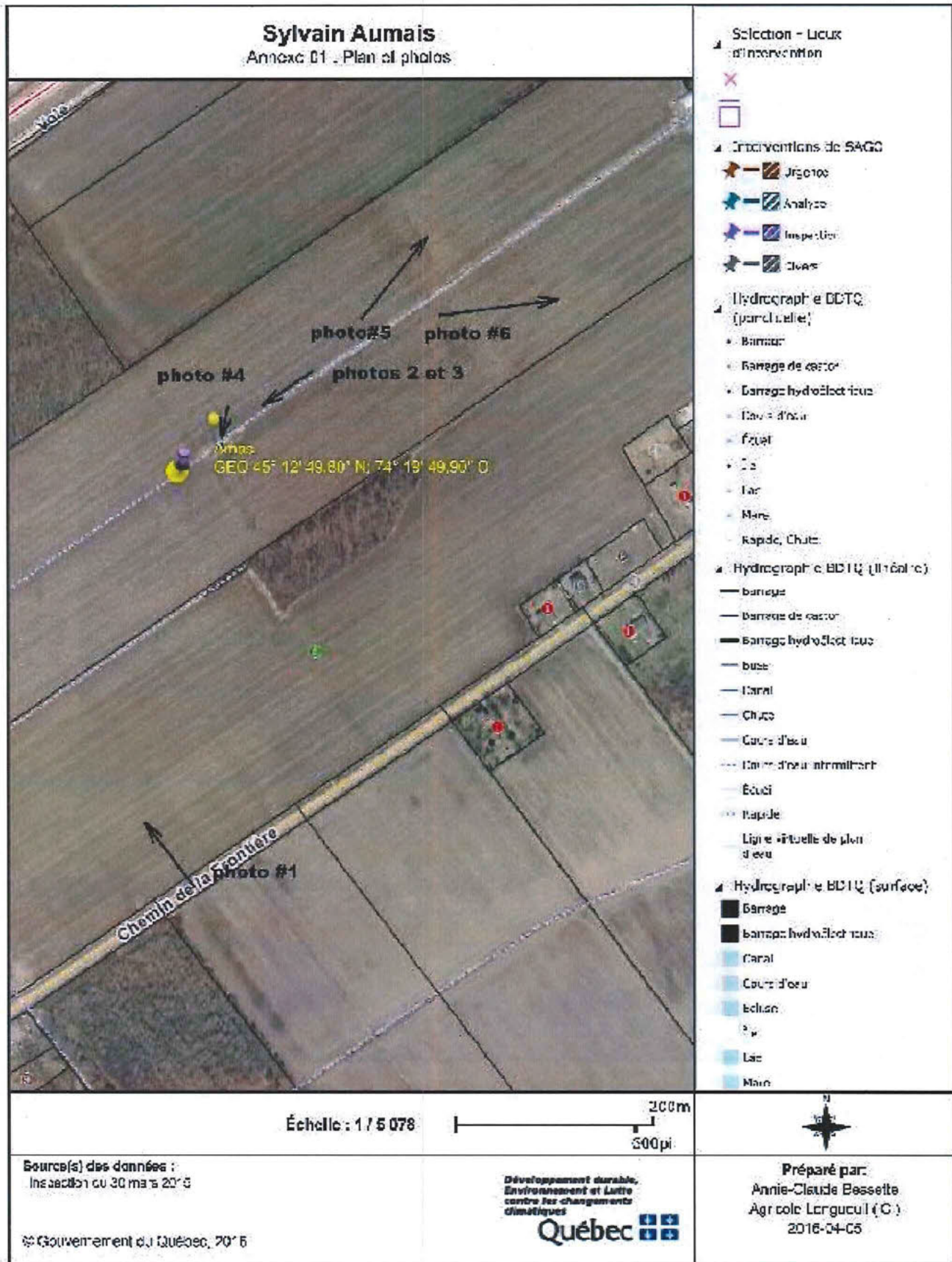
DSC00973 (800x600).jpg

04 : Vue des autres parcelles



DSC00974 (800x600).jpg

05 : Autre vue des parcelles





DSC00968

DSC00969

DSC00970

DSC00971

DSC00972

DSC00973



DSC00974
Vue de toutes les
photos prises lors de
l'inspection